

15/12/18

Volume XVII – Lettre 11

7 Tévet 5779



Hil'hoth Bera'hoth par le Rav Dovid Ostroff,

sous le contrôle du Gaon Harav Moché Sternbuch, chlita

Hil'hoth Bera'hoth: Bera'ha ha'harona (aliments divers).

Deux aliments différents peuvent-ils former un kazayith ?

Tous les aliments s'ajoutent pour compléter le chiour (mesure) de kazayith (poids correspondant au volume d'une olive, quantité minimale à partir de laquelle il convient de réciter certaines bera'hoth).

- Un demi-kazayith de pomme et un demi-kazayith de poire consommés en moins de quatre minutes, nécessiteront donc la récitation d'une bera'ha ha'harona (bénédictio après consommation d'un aliment autre que le pain) en l'occurrence "boré nefachoth" (bénédictio commençant par "Créateur de nombreuses âmes..." récitée après consommation de boissons autres que le vin ou d'aliments autres que le pain, les pâtisseries et les 7 espèces de fruits poussant en Israël).
- Un demi-kazayith de grenade et une demi olive nécessiteront la récitation de la bera'ha "al haets" (bénédictio après consommation d'un fruit d'un arbre), parce que ces 2 fruits font parti des sept espèces de fruits principaux poussant en Israël, d'après nos textes.

Toutefois, un liquide et un aliment solide ne peuvent être associés pour compléter un chiour et par conséquent, la consommation de moins d'un reviyth (quart d'un log, volume minimal pour un liquide : 86 ml) d'eau accompagnant moins d'un kazayith de fromage ne nécessitera pas de bera'ha ha'harona. 1

Qu'en est-il d'une grenade associée à une pomme ?

Dans ce cas, les deux aliments ne partagent pas la même bera'ha ha'harona, puisque la consommation d'une pomme qui n'est pas un des sept fruits d'Israël est suivie de la bera'ha 'ha'harona "boré nefachoth". 2

Celui qui consomme un kazayith d'un des sept fruits d'Israël accompagné d'un kazayith d'un autre fruit ne récitera donc qu'une seule bera'ha, en l'occurrence, "al haets" dans "mein chaloch". En effet, comme les autres fruits poussent également sur un arbre, leur consommation est couverte par la bera'ha "al haets" récitée pour une des sept espèces d'Israël. 3

[1] Michna Beroura siman 210:1

[2] Michna Beroura ibid

[3] Siman 208:13

Un mot sur la Paracha, par le Rav Ozer Alport ויגש

(XLV:3)

ויאמר יוסף אל אחיו אני יוסף העוד אבי חי ולא יכלו אחיו לענות אתו כי נבבלו מפניו.

et il dit à ses frères: "Je suis Joseph; mon père vit-il encore?" Mais ses frères ne purent lui répondre, car il les avait frappés de stupeur.

Lorsque les frères de Yossef vinrent en Égypte acheter de la nourriture lors des années de famine, il les reconnut immédiatement, mais après 22 ans de séparation, eux furent incapables de l'identifier. En conséquence, il pu leur imposer une série d'événements dramatiques et effrayants. Après les avoir accusés d'espionnage, il incarcéra Chimon pour les obliger à revenir avec son frère bien-aimé, Binyamin. Après les avoir « embrouillés » en les invitant à se joindre à lui lors d'un banquet, il fit cacher son gobelet dans le sac de Binyamin afin de le faire accuser de vol. Mais, quand Yehouda plaida pour la miséricorde, expliquant combien leur père Yaacov, souffrirait s'ils ne ramenaient pas Binyamin, Yossef ne put se contenir. Il ordonna à tous ses officiers et serveurs égyptiens de sortir de la pièce et révéla sa véritable identité à ses frères en leur disant: «Je suis Yossef. Mon père est-il toujours en vie ? »

Le Midrach (Beréchith Rabba 93:10) comprend les paroles de Yossef non pas de manière factuelle mais comme une réprimande de ses frères. Il déduit de leur incapacité à lui répondre, à quel point notre honte et notre embarras seront grands quand Hachem lui-même nous réprimandera devant Sa cour céleste. Pourtant, de nombreux commentateurs ont du mal à comprendre exactement où se trouvent les reproches dans les paroles de Yossef, qui semble en apparence simplement s'inquiéter du bien-être de son père.

Le Beth Halevi explique que Yehouda implorait la miséricorde de Binyamin en raison des souffrances incommensurables que son emprisonnement causerait à leur père Yaacov. Yossef leur rappela donc avec subtilité, leur indifférence totale au bien-être de Yaacov lors de sa vente en tant qu'esclave, démontrant ainsi la contradiction dans leurs actions et leurs sentiments, argument contre lequel ils n'avaient pas de réponse.

Lors d'une pause dans les études de la Yéchiva, un étudiant devait prendre l'avion pour rentrer chez lui, rendre visite à sa famille. Quelques heures après son départ pour l'aéroport, il revint à la Yéchiva et expliqua à son Roch Yéchiva surpris, qu'il était arrivé en retard et avait manqué son vol, ce à quoi le Roch Yéchiva s'exclama joyeusement : «Barou'h Hachem!». C'était maintenant au tour du garçon d'être surpris. Le Roch Yéchiva expliqua que chaque jour, le garçon venait en retard à la prière et aux cours. Il craignait que lorsque le garçon arriverait au ciel, il serait interrogé sur ses retards, ce à quoi il répondrait qu'il avait simplement des difficultés avec la ponctualité. À ce moment-là, on lui montrerait que lorsqu'une chose était importante pour lui, comme prendre un avion, il n'avait aucun problème de ponctualité et sa défense serait contredite et rejetée. C'est pourquoi son retard à l'aéroport avait rassuré le Roch Yéchiva ; même s'il continuait à arriver régulièrement en retard aux cours, sa défense resterait au moins intacte!

Nous serons un jour jugé par Hachem de la même manière. Si l'on nous demande pourquoi nous n'avons pas donné plus de charité ni passé plus de temps à étudier la Torah, nous invoquerons comme défense, notre manque de moyens financiers ou de temps libre. Hachem nous «rappellera» alors toutes les frivolités que nous nous sommes offertes et les milliers d'heures gaspillées au cours de notre vie pour des futilités et nous serons sans voix et humiliés. Nous devons tenir compte de la leçon de cette réprimande de Yossef contre ses frères et veiller à déployer au moins autant d'efforts dans nos activités spirituelles que matérielles. Nous devons profiter de chaque instant du voyage de nos âmes sur cette terre comme nous le faisons pour nos séjours en villégiature.

Celui qui apprend de son prochain un seul chapitre [de Torah], une seule loi, un seul verset, une seule parole ou même une seule lettre doit le traiter avec honneur. Ainsi, nous trouvons cela chez David, roi d'Israël, qui n'apprit d'A'hitofel que deux choses, l'appela son maître, son prince et son confident, comme il est dit: « Et toi, homme de ma valeur, mon prince et mon confident » (Psaumes 55:14). N'y a-t-il pas place ici pour un raisonnement à fortiori ? Si David, roi d'Israël, qui n'apprit d'A'hitofel que 2 choses, l'appela son maître, son prince et son confident, celui qui apprend de son prochain un chapitre, une loi, un verset, une parole ou même une lettre, ne devrait-il pas à plus forte raison le traiter avec honneur ? Et il n'est d'honneur [que] la Torah, comme il est dit: "Les Sages hériteront de l'honneur" (Proverbes 3:35) et il est dit "Et les intègres hériteront du bien" (ibid. 28:10). Et il n'y a pas d'autre bien que la Torah, comme il est dit: "Car Je vous ai donné la bonne prise : n'abandonnez pas ma Torah" (ibid. 4:2).

(A'hitofel était un conseiller du roi David qui se retourna contre lui, se ralliant à la rébellion d'Absalon et finit par se suicider. Voir II Samuel, 15-17. Selon le *Talmud* (*Sanhédrin* 101b), A'hitofel assista Absalon dans l'espoir de s'emparer lui-même du pouvoir.)

La *Michna* de cette semaine traite du respect que l'on doit avoir pour son enseignant de *Torah*. Comme nous le verrons, éclairer son prochain par la connaissance de la *Torah* est un don bien plus important que de l'aider de toute autre manière. Les Sages assimilent l'obligation d'honorer son enseignant au cinquième commandement, qui nous enjoint d'honorer nos parents. Selon la *Michna*, si l'on a dans certains cas le choix entre aider son père ou son enseignant de *Torah*, il faut privilégier son enseignant, « car son père l'a amené dans ce monde-ci, alors que son enseignant qui lui a enseigné la sagesse le conduit au Monde à Venir » (*Baba Metsia* 2:11). Enseigner la *Torah* est donc considéré comme l'un des plus grands actes de générosité, bien au-delà de toute bonté que ce monde peut offrir.

Notre *Michna* va jusqu'à affirmer que l'enseignement d'une seule lettre de la *Torah* est inestimable. Les commentateurs (R. Hirsch par exemple) soulignent que l'hébreu est une langue précise et nuancée. De simples lettres sont utilisées pour représenter la plupart des prépositions et des conjonctions et de même, une seule lettre peut transformer une forme verbale (singulier ou pluriel, masculin ou féminin, modifier le temps, etc.). Enfin, les Sages déduisent souvent des lois et des principes, de l'insertion ou de l'omission d'une lettre dans la *Torah*. (Le *Talmud* a félicité Rabbi Akiva pour avoir appris « des montagnes sur des montagnes » de lois à partir des « couronnes » (*taguim*) au-dessus des lettres de la *Torah* (*Mena'hoth* 29b).) Ainsi, on peut éclairer son prochain par le sens d'une simple lettre de la *Torah* et cela peut ouvrir des mondes de compréhensions.

C'est l'une des raisons pour lesquelles les Juifs ont toujours été si méticuleux dans leur préservation - à la lettre près - de la *Torah*. Des communautés juives isolées les unes des autres depuis des millénaires, allant de l'Europe occidentale au Yémen, ont découvert qu'après des milliers d'années, leurs rouleaux de la *Torah* ne différaient que par une poignée de lettres.

Les commentateurs s'interrogent sur la logique de notre *Michna*. Si ce principe repose sur les deux lois qu'A'hitofel a enseignées à David, comment notre *Michna* peut-elle en conclure la même chose pour une seule lettre ? Certains (au nom de *Rabbénou Ephraïm*) suggèrent d'omettre la référence à une parole et à une lettre uniques. D'autres expliquent, comme nous l'avons vu plus haut, qu'il est possible de déduire beaucoup d'une seule lettre, bien plus que de deux lois. Enfin, d'autres encore, répondent que si David, roi d'Israël, tenait A'hitofel en haute estime, alors que bien qu'érudit accompli, il n'en fut pas moins absolument odieux (les Sages le listent parmi les rares individus qui ne méritaient pas le monde à venir), nous devons nous aussi respecter nos enseignants qui nous éclairent, ne serait-ce que dans un domaine très restreint de la *Torah* (Ya'avetz).

Pour revenir au thème de notre *Michna*, il est important de noter que les Sages limitent leur enseignement à la seule étude de la *Torah*. Supposons qu'une personne aide son prochain à accomplir une *Mitsva* (commandement), que l'autre ne savait pas encore accomplir. Ici aussi, nous pourrions considérer que cette personne a aidé son prochain d'une manière supérieure au père ou à la mère qui l'a fait entrer dans le monde physique. Pourtant, les Sages ne nous enjoignent pas de louer une telle personne. Bien qu'elle ait certainement fait quelque chose allant au-delà de la bonté de ce monde, les Sages ne semblent pas très enthousiastes (faute de meilleur terme) à son sujet, pas autant en tous cas que pour l'enseignement d'une seule lettre de la *Torah*.

Qu'est-ce qui rend l'étude de la *Torah* à ce point supérieure ?

à suivre

Un mot sur la Téfila

par Rabbi A. Leib Scheinbaum (Pirkhé Chochanim)

ותצילנו בעין רע

Et protège-moi du mauvais œil

Il y a ceux qui blessent les autres sans le savoir et sans malice. En fait, ils ne réalisent pas l'effet que leurs pensées concernant un autre Juif peuvent avoir sur le sort de leur prochain. C'est l'idée qui se cache derrière la notion bien connue de « mauvais œil ».

Même si, en théorie cela ne devrait pas se produire, la nature humaine fait que les gens envient les autres. Ainsi, celui qui affiche son succès en présence d'autres envieux pourrait bien subir les effets d'un mauvais œil sur lui-même. La personne envieuse se demande: "Pourquoi devrait-il tout avoir ? Je travaille si dur et lui il reçoit la bonne fortune." Bien que cela puisse paraître anodin, ce type de ressentiment constitue une "plainte" adressée au Tribunal céleste. 'Hazal (nos Sages) nous enseignent qu'une personne est jugée en permanence. Si ses actions positives sont équilibrées par ses actions négatives, une bonne parole prononcée à son avantage peut faire la différence, alors qu'une "plainte" peut le diminuer, faisant pencher la balance du mauvais côté. Comme aucun d'entre nous ne sait précisément quelle est sa situation devant le Tout-Puissant, nous Lui demandons de nous protéger des effets pervers de ceux qui nous blesseraient sans le savoir à cause de leur petite envie.

A la mémoire de Chaba *bath* Bellara BENSIMON (10 *Tévet*), de Charles Chaloum *ben* Nissim BENSIMON (17 *Tévet*)
& de Ra'hel *bath* Yemna COHEN (12 *Tévet*)

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant:

Association *Déborah-Guitel*: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 09.54.46.12.76

E-mail: associationdeborahguitel@gmail.com Site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez **dédier** une de nos lettres à la **mémoire** ou à l'**attention** ou en l'**honneur** d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter **Chabbath** et ne pas jeter, mais déposer dans une **Gueniza**